



Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Prix: 300F cfa

# ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



## UEMOA

# Le taux d'inflation chute à 1,5% en avril 2025

Page 3

Selon la note mensuelle de conjoncture économique dans les pays de l'UEMOA au titre du mois de mai 2025, récemment publiée par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO),

le taux d'inflation s'est établi, en glissement annuel, à 1,5% en avril 2025, en baisse de 0,7 point de pourcentage (pdp) par rapport aux 2,2% observés en mars 2025. D'après la Banque centrale, la diminution de l'inflation est

portée par la décélération observée pour les coûts des produits alimentaires, ainsi que les baisses de prix pour les composantes "logement" et "transport". L'augmentation de l'offre de denrées vivrières locales, à la faveur de la...

### SÉMINAIRE DE FORMATION



**L'état renforce la régulation du secteur du courtage en assurances**

P.4

### 80È ANNIVERSAIRE DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES



**Le Togo plaide pour un multilatéralisme refondé**

P.2

### AUTOMOBILE

**Benteler lance la construction d'une nouvelle usine à Kénitra**

P.6



**CANALBOX**  
VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

**TESTEZ CHEZ VOUS VOTRE ÉLIGIBILITÉ**

TÉLÉCHARGEZ L'APP CANALBOX

INSTALLATION DE LA BOX 100% GRATUITE\*

8866  
Coût de l'appel : 20 FCFA.

\*Offre valable jusqu'au 31 août 2025. Sous conditions d'éligibilité et de paiement du premier forfait mensuel.

[www.canalbox.tg](http://www.canalbox.tg)



80è anniversaire de la Charte des Nations Unies

## Le Togo plaide pour un multilatéralisme refondé

*Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé a adressé un important message à l'occasion de la célébration du 80è anniversaire de la Charte des Nations Unies, événement observé dans tous les pays membres de l'Organisation des Nations unies et à son siège à New York.*

Dans cette intervention empreinte d'espoir, le Président du Conseil a d'abord salué la Charte des Nations unies, « un texte fondateur qui a façonné l'ordre international contemporain » signé le 26 juin 1945 à San Francisco aux USA et entré en vigueur le 24 octobre de la même année.

Il a rappelé à cet effet la portée historique de ce document, en soulignant qu'il portait une promesse audacieuse de paix, de justice, de souveraineté égale et de coopération entre les peuples notamment ceux du continent africain.

« Pour l'Afrique, cette promesse a ouvert la voie des indépendances, du dialogue entre les nations et de la reconnaissance pleine et entière de notre place dans la communauté internationale. Grâce à la Charte, des avancées majeures ont vu le jour en matière de droits humains, de lutte contre la

pauvreté, de maintien de la paix ».

Malgré les défis persistants qui fragilisent le multilatéralisme, notamment les conflits prolongés, l'urgence climatique, les inégalités croissantes, et la perte de confiance dans les institutions internationales, le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé demeure confiant, soulignant la nécessité pour les pays membres de l'ONU de réaffirmer les fondamentaux de la Charte et de promouvoir ses principes.

« L'idéal de la Charte demeure une référence universelle, mais il nous faut aujourd'hui l'incarner dans des institutions plus représentatives, plus réactives, plus justes ».

Le Président du Conseil a réaffirmé à cet effet, l'attachement du Togo à une Organisation des Nations Unies (ONU) fondée sur la coopération et la souveraineté



partagées. C'est en toute logique, qu'il a plaidé pour un multilatéralisme juste et équitable qui s'engage davantage et fondamentalement dans la prévention des crises auxquelles fait face l'humanité.

« Le Togo reste fermement attaché à une ONU fondée sur le dialogue, la coopération et la souveraineté partagées. Mais nous appelons à un multilatéralisme réinventé, un multilatéralisme qui protège les plus faibles autant qu'il régule les plus puissants, un multilatéralisme qui ne se contente pas de gérer les désordres, mais qui prévient, qui répare, qui transforme ». Le Président du Conseil a

appelé à redonner à la Charte, ses lettres de noblesse, sa portée politique et sa capacité d'action, conformément à la vision initiale des Nations unies pour un monde radieux et en paix.

« Face au péril commun, il est urgent de redonner à la Charte sa force contraignante, sa portée politique et sa capacité d'action. Préserver son esprit ne suffit plus, il faut la renforcer, il faut en restaurer la crédibilité, agir ensemble pour un avenir commun, solidaire et pacifique ».

Pour le Président du Conseil, le Togo entend jouer un rôle actif dans cette dynamique de réformes, dans un esprit de solidarité et de responsabilité partagée.

« Le Togo croit fermement à cette refondation, non par nostalgie, mais par lucidité et par nécessité. À l'heure des incertitudes, la Charte doit redevenir notre boussole collective, parce que la coopération entre les nations reste notre meilleur espoir ». Pour rappel, le Togo est membre de l'ONU le 20 septembre 1960 après la déclaration d'acceptation de la Charte des Nations unies, le 21 mai 1960. Le gouvernement togolais a réaffirmé le 25 avril 2019 son attachement aux buts et aux principes clairement énoncés dans la Charte des Nations Unies auxquels le pays a souscrit.

La Charte des Nations Unies est un instrument constitutif des Nations Unies, signée le 26 Juin 1945. Elle établit les droits et les obligations des Etats membres et instaure les principaux organes et procédures des Nations Unies. C'est un traité international qui codifie les principes fondamentaux des relations internationales, de l'égalité souveraine des Etats, de l'interdiction de l'usage de la force de quelle que manière que ce soit contredisant le but des Nations Unies.

Ressources halieutiques

## Fermeture de la pêche à compter du 1er juillet prochain

*Le ministère en charge des ressources halieutiques, a annoncé à travers un communiqué rendu public le lundi 23 juin 2025, le début du repos biologique de la pêche maritime et lagunaire, à compter du 1er juillet prochain. Ainsi, la pêche artisanale est suspendue jusqu'au 31 juillet 2025.*

**Patience SALLAH**

En ce qui concerne la pêche industrielle, elle est suspendue jusqu'au 31 août 2025. L'objectif visé par ce repos biologique de la pêche est

de préserver les ressources halieutiques en leur permettant de se régénérer.

Selon le document, toute activité de pêche ou de transbordement est interdite durant cette période. « Tout contrevenant s'expose aux

sanctions prévues par la réglementation en vigueur » précise de ministère.

Pour finir, le ministère invite les organisations professionnelles à contribuer au respect du repos biologique par les acteurs de la filière.



**ECO & FINANCES**  
Secteur Économique du Togo REC N°0602/11/12/1599AG/0643/31/05/2822/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: [ecofinances.infos@gmail.com](mailto:ecofinances.infos@gmail.com)

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan  
derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

### Directeur de publication

Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08

### Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO  
00228 90 90 49 83

### Rédacteurs

Keziah KPATIDE  
Patience SALLAH  
Yves ATCHANOUVI  
Kodji GATOR JOE

### Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

### Graphiste

Stan AZIATO  
91 77 02 74

### Imprimerie

ECO & FINANCES  
Tirage: 3000



UEMOA

## Le taux d'inflation chute à 1,5% en avril 2025

Selon la note mensuelle de conjoncture économique dans les pays de l'UEMOA au titre du mois de mai 2025, récemment publiée par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le taux d'inflation s'est établi, en glissement annuel, à 1,5% en avril 2025, en baisse de 0,7 point de pourcentage (pdp) par rapport aux 2,2% observés en mars 2025.

Bernard AFAWOUBO

D'après la Banque centrale, la diminution de l'inflation est portée par la décélération observée pour les coûts des produits alimentaires, ainsi que les baisses de prix pour les composantes "logement" et "transport".

L'augmentation de l'offre de denrées vivrières locales, à la faveur de la mise sur les marchés des récoltes de la campagne 2024/2025, explique le ralentissement des prix des produits

### Inflation



alimentaires. La détente des prix des denrées alimentaires traduit également le maintien de la tendance baissière de certains produits alimentaires importés, en lien avec le repli, sur un an, de leurs cours mondiaux.

S'agissant de la baisse de la composante "transport", elle est consécutive à une diminution plus marquée des tarifs des services de transport routier. Quant à l'évolution notée au niveau de la division "logement" au cours du mois sous revue, elle s'explique par une progression moins prononcée du prix du charbon de bois, ainsi que par la baisse plus accentuée des services d'entretien et de réparation du logement.

L'analyse par pays révèle une décélération de l'inflation au Niger (+0,5% après +4,7%,

soit -4,2 pdp), en Guinée-Bissau (+3,8% contre +7,1%, soit -3,3 pdp), au Mali (+8,2% après +9,6%, soit -1,4 pdp), au Togo (+0,8% après +1,8%, soit -1,0 pdp) et au Burkina (+1,8% contre +2,3%, soit -0,5 pdp). Au Sénégal, l'inflation est restée stable et négative à -0,2% en avril 2025.

Par contre, une augmentation des prix est notée en Côte d'Ivoire (+0,8% après +0,5%, soit +0,3 pdp) et au Bénin (+0,8% après +0,7%, soit +0,1 pdp).

Le taux d'inflation sous-jacente, calculé en excluant les prix des produits frais et de l'énergie, s'est réduit de 0,5 pdp par rapport au mois de mars 2025 pour se situer à 0,9% en avril 2025.

Transport aérien

## Un troisième aéroport international en gestation à Gbatopé

(TOGODAILYNEWS) – Après Lomé et Niamtougou, le pays met le cap sur une nouvelle ambition en matière d'infrastructures aéroportuaires. Gbatopé, localité située dans la préfecture de Zio, devient désormais le cœur battant d'un projet structurant : la construction d'un troisième aéroport international stratégique pour accompagner la croissance économique du pays.

Le projet incarne la volonté de moderniser et de renforcer le réseau de transport aérien. Il vise à désengorger l'aéroport international Gnassingbé Eyadema de Lomé, tout en offrant une desserte plus équilibrée pour le centre du pays.

L'initiative cible une étendue de 7 026 hectares, couvrant les localités de Gbatopé n°1 et n°2. Ce choix repose sur un positionnement géographique stratégique, à proximité de la capitale et d'un axe routier majeur, facilitant ainsi l'accessibilité et la connectivité.

Ce nouveau projet s'inscrit dans la continuité d'une politique logistique nationale déjà amorcée. Le Togo dispose à ce jour de 2

aéroports internationaux. Celui de Lomé, modernisé en 2016, enregistre en moyenne 950 000 passagers chaque année.

Il fonctionne comme un hub régional, avec plus de 25 liaisons internationales, sous la gestion de la Société aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT) en partenariat avec Asky et d'autres compagnies. À cela s'ajoute l'aéroport de Niamtougou, situé dans la région des Savanes, qui répond à des besoins logistiques, militaires et humanitaires.

S'il reste encore sous-exploité sur le plan commercial, il joue un rôle clé dans la couverture nord du pays. Le futur aéroport de Gbatopé vient ainsi compléter ce maillage, avec pour ambition



d'équilibrer davantage la répartition des infrastructures sur le territoire national.

Avant toute construction, la première étape consiste à sécuriser les terrains. Une mission foncière, d'une durée de 4 mois, est en cours. Elle est pilotée par le ministère de l'Urbanisme, en collaboration avec la Direction des affaires domaniales, les autorités préfectorales et les collectivités locales. L'objectif est de borner et d'enregistrer les terres, tout en associant pleinement les communautés riveraines. Les autorités mettent un

point d'honneur au respect des procédures, notamment en ce qui concerne les indemnités, afin d'éviter les conflits fonciers et de garantir la transparence du processus. L'aéroport de Gbatopé s'inscrit dans une dynamique plus large de développement des infrastructures. Ce projet vise à stimuler l'économie locale, à créer des zones logistiques et industrielles autour du site, à renforcer la connectivité nationale et régionale, et à générer de l'emploi, aussi bien durant les travaux que dans l'exploitation future.

L'initiative portée à Gbatopé reflète la volonté du Togo de transformer structurellement son économie à l'horizon 2030. Elle illustre un choix affirmé en faveur d'investissements productifs et d'un aménagement plus équilibré du territoire. Les mois à venir seront cruciaux pour valider les étapes administratives, mobiliser les financements nécessaires, définir un calendrier clair de mise en œuvre et surtout, mesurer les impacts positifs attendus pour les populations.



Séminaire de formation

## L'état renforce la régulation du secteur du courtage en assurances

*Dans un contexte où la régulation du secteur des assurances est devenue cruciale, le Togo a décidé de prendre des mesures significatives pour professionnaliser le marché du courtage. Un séminaire national de formation s'est ouvert ce mardi 24 juin 2025, sous l'égide de la Direction Nationale des Assurances du Ministère de l'Économie et des Finances. Cette initiative vise à structurer et renforcer le secteur, considéré comme un pilier fragile mais stratégique du système financier togolais.*

Anissatou AFFO

Le gouvernement togolais s'est engagé dans une démarche de rigueur et de transparence pour consolider la confiance des acteurs du marché. Parmi les innovations introduites, une exigence de stricte moralité pour les dirigeants de sociétés de courtage se distingue. Depuis 2024, tout agrément pour un dirigeant doit être précédé d'une enquête de moralité, une mesure qui vise à assurer l'intégrité des responsables du secteur.

Koffi Elom Masé, le directeur des Assurances, a souligné l'importance de cette transformation en déclarant : « les intermédiaires que vous êtes, en tant que premiers interlocuteurs des assurés, doivent faire preuve de rigueur, de compétence et d'une éthique irréprochable dans



l'exercice de leurs missions. Cependant, les contrôles récemment effectués par la Direction des Assurances, tant sur pièces qu'en inspections de terrain, ont mis en évidence un certain nombre de dysfonctionnements préoccupants, parmi lesquels : une méconnaissance persistante des dispositions régissant l'intermédiation dans l'espace CIMA ; des irrégularités récurrentes dans l'élaboration et la transmission des états réglementaires ; des

lacunes notables en matière de transparence et de reddition de comptes, pourtant essentielles dans toute activité conduite pour le compte de tiers».

Néanmoins, la route vers une régulation efficace est parsemée de défis. En 2024, le montant des primes impayées a atteint un seuil alarmant de 2,5 milliards FCFA, suscitant des inquiétudes quant à la solvabilité des compagnies d'assurances et à la durabilité du marché. Cette situation non seulement fragilise la

chaîne de valeur, mais érode également la confiance des clients et des investisseurs.

Les contrôles effectués au sein des entreprises de courtage ont mis en lumière diverses irrégularités, notamment des incohérences dans les états financiers, une gouvernance déficiente et des interprétations erronées des normes édictées par la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

De son côté, Monsieur AKOUE, président de l'Association Togolaise des Assureurs Conseil (FETAC) se félicite du choix du thème la présentation et l'élaboration des bordereaux et états modèles du code CIMA. Il a par ailleurs souligné « qu'En tant qu'intermédiaires régulés et partenaires essentiels du marché, nous avons le devoir de nous conformer aux normes en vigueur, mais aussi de comprendre pleinement

leur portée, leur logique et les implications pratiques qu'elles engendrent. Or, il faut le reconnaître, malgré toute notre volonté, nombreux sont les confères qui rencontrent encore des difficultés d'interprétation et de mise en œuvre de ces exigences réglementaires. Plusieurs obstacles se dressent dont notamment, une complexité technique de certains états exigés ; des formulations parfois ambiguës ou peu accessibles etc.... ».

Le séminaire national de formation qui se déroule actuellement à Lomé symbolise une nouvelle ère pour le secteur du courtage en assurances au Togo. Les réformes entreprises, bien que prometteuses, doivent être accompagnées d'efforts soutenus pour traiter les défis existants tels que les primes impayées et les failles de gouvernance. La professionnalisation accrue du secteur est essentielle pour garantir sa pérennité et sa contribution au développement économique du pays. Le chemin est encore long, mais les intentions du gouvernement sont claires : restaurer la confiance et bâtir un système d'assurances solide et respecté.

Mobilité électrique durable au Burkina Faso

## Une délégation de la BOAD en audience auprès de l'Assemblée Législative

*Dans le cadre de l'appui de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) aux stratégies de développement durable des États membres de l'UEMOA, une délégation de la Banque conduite par Monsieur Ibrahim Traoré, Responsable du Développement des Projets climat, a été reçue en audience par Son Excellence Monsieur Ousmane BOUGOUMA, Président de l'Assemblée Législative du Burkina Faso.*

Yves ATCHANOUVI

Cette rencontre marque une étape décisive dans la co-construction d'un programme structurant de Mobilité Électrique Durable au Burkina Faso, à travers l'élaboration concertée de la Note Conceptuelle et des Termes de Référence de l'étude de faisabilité du

Programme de Promotion de la Mobilité Électrique Durable au Burkina Faso (PPMED-BF).

Porté par une vision commune de l'avenir du transport sobre en carbone, ce programme innovant entend soutenir la transition énergétique du pays grâce à :

– La modernisation du cadre institutionnel, législatif et normatif relatif à la mobilité

électrique ;

– La mise en place d'infrastructures adaptées, notamment des bornes de recharge solaire et des voiries spécifiques ;

– La création d'une ligne de refinancement concessionnelle dédiée, adossée à des institutions financières commerciales, pour faciliter l'acquisition de véhicules électriques,

d'équipements de recharge et de pièces de rechange par les opérateurs privés et les particuliers.

Ce programme illustre parfaitement la méthode d'origination proactive et partenariale impulsée par le Président de la BOAD, Monsieur Serge EKUE, qui promeut une approche ascendante, inclusive et ancrée dans les besoins réels des États membres. En s'inscrivant dans le cadre du Fonds d'Études Climat (FEC) de la BOAD, cette initiative vise à catalyser des investissements climatiques ambitieux, alignés sur les

priorités nationales et les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) du Burkina Faso.

Son Excellence Monsieur Ousmane BOUGOUMA a salué la démarche de concertation portée par la BOAD, soulignant la nécessité de faire converger les initiatives climat avec les aspirations profondes du peuple burkinabè. Il a également tenu à souligner le caractère inédit et particulièrement apprécié de l'implication de l'Assemblée Législative à cette étape en amont de la formulation du programme, en y voyant une avancée majeure vers une gouvernance plus inclusive et mieux alignée sur les priorités stratégiques du pays.

BRVM

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

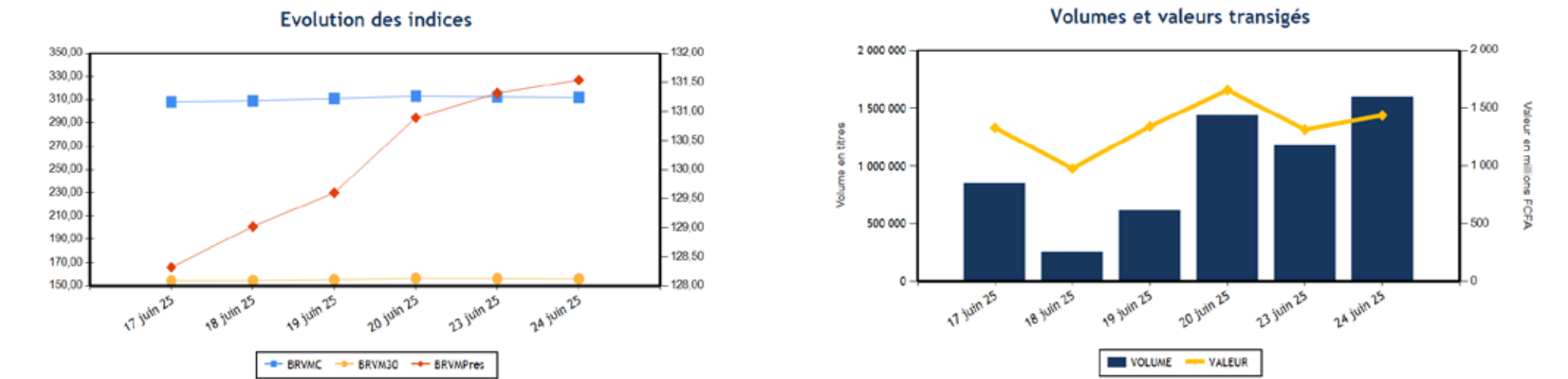
Afrique de l'Ouest

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mardi 24 juin 2025

N° 117

|                    |         |                    |         |                    |         |
|--------------------|---------|--------------------|---------|--------------------|---------|
| BRVM COMPOSITE     | 311,92  | BRVM 30            | 155,87  | BRVM PRESTIGE      | 131,54  |
| Variation Jour     | -0,16 % | Variation Jour     | -0,16 % | Variation Jour     | 0,18 %  |
| Variation annuelle | 13,01 % | Variation annuelle | 12,35 % | Variation annuelle | 14,54 % |



| Actions                                           | Niveau             | Evol. Jour | Obligations                     | Niveau             | Evol. Jour |
|---------------------------------------------------|--------------------|------------|---------------------------------|--------------------|------------|
| Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits) | 12 028 233 476 931 | -0,16 %    | Capitalisation boursière (FCFA) | 10 412 118 507 387 | -0,06 %    |
| Volume échangé (Actions & Droits)                 | 1 593 790          | 35,33 %    | Volume échangé                  | 1 763              | 290,04 %   |
| Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)        | 1 420 248 654      | 8,45 %     | Valeur transigée (FCFA)         | 16 697 650         | 304,00 %   |
| Nombre de titres transigés                        | 46                 | 0,00 %     | Nombre de titres transigés      | 5                  | 150,00 %   |
| Nombre de titres en hausse                        | 12                 | -29,41 %   | Nombre de titres en hausse      | 0                  |            |
| Nombre de titres en baisse                        | 24                 | 9,09 %     | Nombre de titres en baisse      | 0                  |            |
| Nombre de titres inchangés                        | 10                 | 42,86 %    | Nombre de titres inchangés      | 5                  | 150,00 %   |

PLUS FORTES HAUSSES

| Titres                            | Cours  | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|-----------------------------------|--------|------------|----------------|
| ONATEL BF (ONTBF)                 | 2 585  | 7,48 %     | 12,64 %        |
| UNILEVER CI (UNLC)                | 13 815 | 7,47 %     | 113,36 %       |
| CFAO MOTORS CI (CFAC)             | 680    | 3,03 %     | 13,33 %        |
| TOTALENERGIES MARKETING SN (TTLS) | 2 730  | 3,02 %     | 18,70 %        |
| BANK OF AFRICA BN (BOAB)          | 4 575  | 2,81 %     | 24,15 %        |

PLUS FORTES BAISES

| Titres                            | Cours | Evol. Jour | Evol. annuelle |
|-----------------------------------|-------|------------|----------------|
| FILTISAC CI (FTSC)                | 5 000 | -5,66 %    | 170,27 %       |
| BANK OF AFRICA BF (BOABF)         | 3 550 | -5,33 %    | 16,97 %        |
| AFRICA GLOBAL LOGISTICS CI (SDSC) | 1 565 | -3,99 %    | 16,79 %        |
| SETAO CI (STAC)                   | 520   | -3,70 %    | 15,56 %        |
| VIVO ENERGY CI (SHEC)             | 1 055 | -3,21 %    | 19,89 %        |

INDICES PAR COMPARTIMENT

| Base = 100 au 02 janvier 2023 | Nombre de sociétés | Valeur | Evol. Jour | Evol. annuelle | Volume    | Valeur        | PER moyen |
|-------------------------------|--------------------|--------|------------|----------------|-----------|---------------|-----------|
| BRVM-PRESTIGE                 | 10                 | 131,54 | 0,18 %     | 14,54 %        | 31 729    | 360 737 440   | 10,07     |
| BRVM-PRINCIPAL                | 38                 | 178,09 | -0,52 %    | 28,95 %        | 1 562 061 | 1 059 511 214 | 16,28     |

INDICES SECTORIELS ANCIENS

| Base = 100 au 14 juin 1999 | Nombre de sociétés | Valeur | Evol. Jour | Evol. annuelle | Volume    | Valeur      | PER moyen |
|----------------------------|--------------------|--------|------------|----------------|-----------|-------------|-----------|
| BRVM - INDUSTRIE           | 11                 | 194,07 | 1,09 %     | 65,36 %        | 55 954    | 233 940 290 | 30,47     |
| BRVM - SERVICES PUBLICS    | 5                  | 748,24 | 0,23 %     | -2,06 %        | 13 568    | 219 788 010 | 10,50     |
| BRVM - FINANCES            | 16                 | 123,32 | -1,00 %    | 21,20 %        | 1 461 590 | 734 668 614 | 8,17      |
| BRVM - TRANSPORT           | 2                  | 382,27 | -3,90 %    | 16,34 %        | 10 899    | 17 312 350  | 4,86      |
| BRVM - AGRICULTURE         | 5                  | 336,77 | 0,30 %     | 70,89 %        | 16 943    | 115 169 930 | 11,07     |
| BRVM - DISTRIBUTION        | 7                  | 371,94 | 0,55 %     | 10,93 %        | 21 122    | 40 145 070  | 34,55     |
| BRVM - AUTRES SECTEURS     | 2                  | 662,63 | -0,26 %    | 2,03 %         | 13 714    | 59 224 390  | 12,43     |

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

| Base = 100 au 02 janvier 2025       | Nombre de sociétés | Valeur | Evol. Jour | Evol. annuelle | Volume    | Valeur      | PER moyen |
|-------------------------------------|--------------------|--------|------------|----------------|-----------|-------------|-----------|
| BRVM - TELECOMMUNICATIONS           | 3                  | 97,44  | 0,22 %     | -2,56 %        | 10 362    | 211 567 740 | 10,37     |
| BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE | 7                  | 107,85 | 1,16 %     | 7,85 %         | 38 046    | 86 579 660  | 46,55     |
| BRVM - SERVICES FINANCIERS          | 16                 | 121,20 | -0,99 %    | 21,20 %        | 1 461 590 | 734 668 614 | 8,17      |
| BRVM - CONSOMMATION DE BASE         | 9                  | 171,22 | 1,28 %     | 71,22 %        | 17 811    | 127 325 405 | 26,95     |
| BRVM - INDUSTRIELS                  | 7                  | 143,45 | -4,05 %    | 43,45 %        | 53 554    | 230 583 110 | 5,48      |
| BRVM - ENERGIE                      | 4                  | 111,06 | -0,25 %    | 11,06 %        | 9 221     | 21 303 855  | 13,76     |
| BRVM - SERVICES PUBLICS             | 2                  | 112,96 | 0,54 %     | 12,96 %        | 3 206     | 8 220 270   | 9,93      |



Automobile

## Benteler lance la construction d'une nouvelle usine à Kénitra

*Le groupe Benteler a lancé, mardi, la construction de sa nouvelle usine automobile à Kénitra, en présence de ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, et du président de Benteler Automotive Components Europe, Matthias Siemer.*

La nouvelle usine Benteler, dont la mise en service est prévue pour l'année prochaine, sera installée dans l'Atlantic Free Zone de Kénitra, un emplacement idéal pour une production efficace et orientée client. L'entreprise y construit un bâtiment d'environ 17.000 m<sup>2</sup> sur un terrain d'environ 50.000 m<sup>2</sup>, bénéficiant d'un accès direct à l'autoroute et de bonnes connexions avec le port de Tanger.

Intervenant à cette occasion, Ryad Mezzour a déclaré : «Nous nous félicitons du choix de Benteler d'implanter sa nouvelle usine au Maroc. Ce projet vient consolider la dynamique de notre écosystème automobile, dotée d'une main d'œuvre qualifiée et une offre industrielle compétitive». Le projet, a poursuivi le ministre, confirme la montée

en puissance du Maroc en tant que plateforme industrielle et technologique majeure ainsi que son attractivité auprès des plus grands noms de l'industrie mondiale.

«Nous sommes impatients d'ouvrir notre nouvelle usine à Kénitra et ainsi renforcer davantage notre présence mondiale. Le Maroc nous offre de réels avantages : c'est un pays moderne doté d'une industrie automobile forte. Son emplacement géographique et ses infrastructures nous permettent également d'optimiser la logistique», a déclaré, de son côté, Matthias Siemer. De plus, a-t-il soutenu, le Maroc dispose d'une part importante d'énergies renouvelables, ce qui correspond parfaitement aux ambitions du groupe en matière de développement durable. Et d'ajouter : «En ligne avec notre approche



'local-for-local', nous produirons au plus près de nos clients afin de garantir des livraisons flexibles et fiables».

Après le démarrage de la production, Benteler prévoit de créer environ 400 nouveaux emplois sur le site de Kénitra, offrant des perspectives de carrière prometteuses. Sur ce nouveau site, le groupe produira des pare-chocs avant et arrière, des essieux arrière à poutre de torsion, des traverses de pare-choc et des bras de suspension pour un fabricant majeur d'équipement automobile. L'usine sera équipée d'installations à la

pointe de la technologie, comprenant notamment une presse de découpage à froid de 3.200 tonnes, plusieurs systèmes de soudage, une ligne de cataphorèse (CDP) et un laser 3D pour la fabrication de composants. Pour accélérer sa transformation digitale et renforcer sa compétitivité, l'entreprise intégrera également des technologies avancées de l'Industrie 4.0 développées dans le cadre de son initiative «SMART FACTORIES». Cela inclut des analyses Big Data, la plateforme Smart Production Data de l'entreprise, ainsi que diverses solutions

de connectivité pour des opérations intelligentes et pilotées par les données. Benteler est un groupe d'entreprises mondial au service de clients dans les domaines de la technologie automobile, du secteur de l'énergie et de l'ingénierie mécanique. En tant que spécialiste mondial de la transformation des métaux, il développe, produit et distribue des produits, systèmes et services liés à la sécurité partout dans le monde.

Lematin.ma

Mali

## 52,8 millions de \$ mobilisés, dont 70% proviennent d'investisseurs maliens confirmant une forte mobilisation nationale de l'épargne intérieure

*L'opération est principalement soutenue par les investisseurs nationaux, qui ont contribué à hauteur de 21,6 milliards FCFA (environ 38 millions \$). Cette mobilisation reflète l'intérêt croissant pour le financement intérieur.*

L'Etat malien a mobilisé 30 milliards FCFA (52,8 millions \$) sur le marché régional de la dette publique, à l'issue d'une opération organisée par l'agence UMOA-Titres, dont les résultats ont été publiés le mercredi 11 juin 2025. L'essentiel des souscriptions, soit 70,75% (21,6 milliards FCFA), provient d'investisseurs maliens, confirmant une forte mobilisation nationale de l'épargne intérieure. Le reste du montant levé a été souscrit par des investisseurs de pays voisins : 2,65 milliards FCFA de la Guinée-Bissau, 2,55 milliards du Burkina Faso, 1,405 milliard du Sénégal et 1,06 milliard de la

Côte d'Ivoire. Le montant total des offres reçues a atteint 30,53 milliards FCFA.

Pour Bance Boukaré, spécialiste des marchés financiers dans la région, cette forte participation des investisseurs maliens est un signal positif. Elle montre que l'épargne domestique peut jouer un rôle direct dans le financement du développement. Selon lui, investir dans les titres publics n'est pas seulement une stratégie de placement, mais aussi une contribution à la mise en œuvre des politiques publiques, à la stabilité financière et à la réduction de la dépendance extérieure.

« Nos Etats ont besoin de nous.



Il est temps que nos entreprises, institutions financières, et citoyens engagés participent plus activement à ces opérations. Car derrière chaque souscription, c'est un hôpital, une école, une route qui se finance. Et si chaque pays de l'UMOA favorisait davantage cette dynamique d'investissement patriotique ? », lance-t-il, invitant les autres pays de la zone à suivre cet exemple.

**Des titres publics aux**

**rendements compétitifs**

L'opération portait sur trois types d'instruments financiers : des bons du Trésor à 364 jours (échéance juin 2026), des obligations à 3 ans (échéance 2028), et des obligations à 5 ans (échéance 2030). La majorité de l'argent prêté au gouvernement malien l'a été pour une durée d'un an. Les bons à court terme ont concentré l'essentiel des souscriptions (20,01 milliards FCFA), avec un rendement

moyen pondéré de 9,35%. Les obligations à 3 ans ont mobilisé 10,345 milliards FCFA pour un rendement moyen de 9,22%. Les obligations à 5 ans n'ont recueilli que 175 millions FCFA, avec un rendement moyen de 8,33%. Cela montre que les investisseurs préfèrent prêter sur des durées plus courtes.

Ces taux sont supérieurs à ceux des émissions précédentes du Mali, ce qui reflète les conditions actuelles du marché régional et la nécessité pour les Etats de proposer des rendements attractifs. Cette adjudication intervient alors que plusieurs pays membres de l'UEMOA poursuivent leur recours au marché régional pour financer leurs besoins de trésorerie, dans un contexte de pression budgétaire et de recours limité aux financements extérieurs.

Ecomnews.com



Agou

# YMCA-Togo lance officiellement le projet « Jeunes agents de changement environnementaux »

(ATOP) – L'Union chrétienne de jeunes gens (UCJG/YMCA-Togo), avec le soutien de ses partenaires, a lancé, le mardi 24 juin à Agou-Avétonou, le projet « Jeunes agents de changement environnementaux dans trois préfectures du Togo » (JACE).

« Ce projet vient répondre à un enjeu urgent et vital : outiller notre jeunesse face aux effets croissants du changement climatique », a déclaré M. Eben-Ezer Kodjo, représentant du président du comité exécutif de l'UCJG/YMCA-Togo.

## Les bénéficiaires de la formation

Le projet vise à renforcer les capacités des jeunes et des femmes dans le secteur agricole dans trois préfectures : Avé, Agou et Kloto. Il s'agira, d'une part, de former 50 jeunes agents de changement environnementaux pour qu'ils deviennent des relais actifs dans leurs communautés et, d'autre part, d'accompagner 500 petits exploitants agricoles afin qu'ils adoptent des pratiques agroécologiques adaptées aux réalités climatiques. Cette initiative est portée par la branche togolaise de la YMCA, une association interconfessionnelle qui regroupe plus de 45 millions de volontaires chrétiens dans plus de 120 pays à travers le

monde. Elle est rendue possible grâce à des partenaires tels que l'Union européenne, Global Youth Mobilization et l'Alliance mondiale des YMCA. Le projet s'inscrit dans un contexte mondial marqué par le changement climatique, avec une pluviométrie capricieuse, la dégradation des sols et la nécessité de garantir la sécurité alimentaire.

« En lançant aujourd'hui le projet JACE, nous lançons aussi un appel à la résilience, à la coresponsabilité et à l'engagement citoyen. Ensemble, construisons un avenir où l'environnement, la jeunesse et l'innovation marchent main dans la main », a souhaité M. Kodjo.

Le projet a démarré en mars dernier et prendra fin en décembre 2025. La cérémonie de lancement officiel a été couplée avec l'ouverture d'un atelier de formation d'une cinquantaine de jeunes sur l'agroécologie.

## S'approprier le concept de l'agroécologie

Le consultant-formateur



Camille Koffigan Agbati a expliqué qu'il ne faut pas réduire l'agroécologie à l'agriculture biologique. « Généralement, on a tendance à limiter l'agroécologie à l'agriculture biologique. Mais dans l'agroécologie, il y a cette dimension qu'on appelle l'agriculture climato-intelligente, la séquestration du carbone et bien d'autres aspects comme la permaculture et l'agroforesterie », a-t-il relevé. Cette formation permettra d'aborder tous ces concepts afin de faire des participants des jeunes actifs, acteurs d'un changement audacieux et éclairé.

## Faire des jeunes des acteurs de la transition écologique

Pour M. Santa Badombena, représentant du directeur régional de l'Agriculture, ce projet vise à faire « des jeunes des acteurs de la transition

écologique, à les préparer à l'entrepreneuriat agricole, et à les outiller pour jouer un rôle clé dans la lutte contre les effets du changement climatique, tout en créant de la richesse locale ». Il a salué une initiative innovante et durable face aux défis multiples que sont l'employabilité des jeunes, l'insécurité alimentaire et la dégradation des écosystèmes. Il a rassuré de l'engagement de la commune à œuvrer pour créer un cadre favorable à la réussite de cette belle initiative.

## Faire rayonner l'agriculture dans la préfecture

M. Assoumatine Magnounssara Yannick, représentant le préfet, a salué l'initiative de ce projet, « qui s'inscrit dans la droite ligne des grandes orientations stratégiques de notre pays, lesquelles visent à faire de l'agriculture togolaise une agriculture productive,

à haute valeur ajoutée, moteur de croissance économique, tout en misant sur l'émergence des jeunes et des femmes ». Il a exhorté les jeunes participants à acquérir les compétences nécessaires à travers les différents modules afin de contribuer au développement durable de l'agriculture dans la préfecture.

Le lancement a eu lieu au Centre de formation en entrepreneuriat rural (CFER) d'Avétonou, en présence du secrétaire général de l'UCJG, M. Atohoun Kokou Gérard, du représentant du député-maire d'Agou I, M. Tchivagno Komla Womade, et de plusieurs autres personnalités.

## L'UCJG/YMCA, un artisan de la renaissance africaine

L'UCJG/YMCA est une association fondée à Londres en 1844 par George Williams. Elle a pour vision, sur le continent africain, de renforcer les capacités des jeunes pour la renaissance africaine. Sa mission est de « bâtir une jeunesse capable d'œuvrer pour la justice sociale et la paix par la promotion d'une culture du leadership basée sur les principes chrétiens et des valeurs partagées ».

Éperviers locaux

# 23 joueurs convoqués pour un stage à Lomé

Dans le cadre de la préparation des prochaines échéances officielles, le sélectionneur national local a convoqué 23 joueurs pour un stage qui se tiendra du 26 au 30 juin 2025 à Lomé.

Ce regroupement a pour but de maintenir la dynamique de travail au sein du groupe local et de procéder à une évaluation technique et physique des joueurs en cette fin de saison, en vue de renforcer les fondations de l'équipe nationale locale.

Il s'inscrit dans le suivi régulier opéré par le staff technique auprès des joueurs évoluant sur le plan national, avec pour objectif de consolider les

acquis collectifs et d'affiner les options tactiques et individuelles en prévision des prochaines compétitions. Les joueurs sont attendus le jeudi 26 juin 2025 à 8h30 au siège de la Fédération Togolaise de Football pour le lancement du stage.

La liste des joueurs convoqués :  
Gardiens de but :  
SAMA Mahadihou (ASKO)  
MOROU Youssouf (GOMIDO)



TONDORO CISSE Fadle Iréné (AS GBOHLOE-SU)  
Défenseurs :  
AMOUZOU Roland (ASKO)  
MADJEDJE Djalilou (ASKO)  
BODE Abdoul-Sabourh (ASKO)  
SAMA Halimou (ASKO)

ADJESSI Koffitse Georges (ASKO)  
HOLETE Benjamin (ASKO)  
OURO-AYEVA Amoudane (ASKO)  
Milieux de terrain :  
OURO-GAFO Soulémane (GOMIDO)  
AMEKOUDI Kokouvi

Dodzi (ASCK)  
ABALO Denis (ASKO)  
AGBETOGON Antoine (ASKO)  
TCHADENOU Faride (ASKO)  
MONGLO Issac (AC BARRACUDA)  
OURO-BODI Harissou (ÉTOILE FILANTE)  
BOURAÏMA Akondo Hassane (ENTENTE II)  
Attaquants :  
AKORO Bilali (ASCK)  
AMADOU Mbinou (SEMASSI)  
KLOUKPO Kokou (ASKO)  
AMIDOU Ramdane (SEMASSI)  
MADOUGOU Bassitou (AS BINAH)  
ftf.tg



28 NOV  
14 DEC  
2025

**FOIRE**  
INTERNATIONALE  
**DE LOME**

*Foire de toutes les opportunités*

FOIRE  
INTERNATIONALE DE

40 ANS

**LOME**

ICI NAISSENT LES GRANDES RENCONTRES

THÈME : « 40 ANS D'HISTOIRE, 20 ÉDITIONS :  
UN REGARD SUR LE PASSÉ, UN CAP SUR L'AVENIR »

+228 91 20 70 70  
+228 99 20 70 70



[www.cetef.tg](http://www.cetef.tg)



**CETEF**  
TOGO-2000